

C'est un coup de fil de Pierre Roubaud (Safari 4x4) qui nous alerte. Dans certaines régions, les interdictions abusives surgissent, les agents de l'administration ferment certains chemins au mépris de la législation. Partout, les réseaux d'écologistes politiques – aidée des foyers d'intolérance toujours plus nombreux -, continuent leur travail de sape. L'ambiance anti-motorisée tend à se dégrader encore et notre liberté de circulation dans la nature, déjà bridée sur le bitume, ne tient plus qu'à un fil : notre capacité de réaction.

Pierre nous signale aussi que notre première défense en tant que pratiquant est d'être informé de nos droits de circuler, que certains édiles ou plantons administratifs ne peuvent que faire machine arrière quand on leur présente les textes de lois. Il nous explique aussi que luimême est sympathisant d'une association de défense des motards, quaders et 4x4-treux "qui se bougent" et dont il faut parler : la Coramuc (voir encadré).

Contacté, un membre de la Coramuc nous le confirme immédiatement, en régions ça ne s'arrange pas :

« Suite aux bons résultats électoraux de la liste Europe Ecologie des dernières européennes, certains agents de l'administration, à l'ONF notamment, ne se sentent plus, ils planent à 10 mètres du sol! Mais ça dépend des régions : quand certains responsables comprennent les problèmes des uns et des autres, d'autres sont de vrais extrémistes...»



Pierre Roubaud pratique la randonnée verte depuis les années 70/80. Il s'est éloigné du Codever dans les années 90, c'est aujourd'hui un sympathisant de la Coramuc. Cet ancien d'EDF pratique le quad et le 4x4 et organise des raids en Algérie avec sa structure Safari4x4 (voir nos pages calendrier).

## La défense du Pratiquant

Par Jean-Luc Nobleaux // Photos : DR

## La peste verte gagne du terrain!

Comment en est-on arrivé là ? Nous vivons dans un système où les contrepouvoirs (presse, partis politiques d'opposition...) n'existent quasiment plus. La désinformation - donc la manipulation de l'opinion-est devenu un ieu d'enfant. Un simple examen des chiffres montre par exemple que les radars automatiques ne sont pour rien dans l'amélioration de la morbidité routière. Pourtant, une partie de l'opinion publique, lessivée par la propagande, semble aujourd'hui persuadée du contraire.

Idem, consulter les chiffres montre que - même s'il existe une minorité

de pédestres intolérants-, il n'y a aucun problème de cohabitation sur les chemins français, ceux-ci étant faiblement fréquentés.

Les retours chiffrés du "maillage" (Codever) ou des randos-infos (de la Coramuc) le prouvent.

Dans le même sens, il n'y aucun problème de pollution de la nature par les motorisés et aucun problème de déforestation. Les chiffres sont clairs, consultables par tous : en France, la forêt gagne les champs et prairies délaissés par l'agriculture.

Les arbres gagnent du terrain, environ 82 000 hectares / an. Et dans dix ans, quatre millions d'hectares vont retourner à la friche.

Ces derniers temps, les cerfs se sont.

multipliés par trois, les sangliers et promener en rond attaquent un maxichevreuils par cinq (1) !

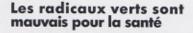
Quant aux chemins, ils ne représentent que 1% de la superficie de nos cambrousses. Et pourtant les actions anti-motorisés menées par les « écocinglés » sont toujours légions, dans la plus grande complaisance médiatique. À tel point que la Coramuc envisage de lancer dans peu de temps une nouvelle "alerte rouge".

mum d'organisations TT. Le salon du 4x4 de Val d'Isère est mort à l'usure de l'activisme des verts.

La Croisière Blanche fut annulée cet hiver par un juge saisi par ces mêmes sinoques pour des prétextes impensables. En juin dernier c'est le 23º Trèfle Lozérien, une classique d'enduro moto, qui est perturbé par des extrémistes verts, lesquels vont

**TOUS UNIS avec** le COLLECTIF contre la CIRCULAIRE OLIN

« Suite aux bons résultats de la liste Europe Ecologie lors des européennes, certains agents de l'administration, à l'ONF notamment, ne se sentent plus: ils planent à 10 mètres du sol!»



Outre les barbelés dans les chemins et autres appels à la délation fleurant bon les chemises brunes, les "écolos" empêcheurs de se

jusqu'à couper des arbres pour les mettre en travers des chemins! Le Codever précise : « Ils ont aussi défléché le parcours au mépris de la sécurité des pilotes et de la population lozérienne, laquelle soutient massivement cette manifestation dans le département. Avant le Trèfle, c'est le "Gévaudathlon" une course pédestre et VTT, qui avait subi les foudres des mêmes ayatollahs. »

Du côté de l'administration sarkozyste, l'intégrisme vert a d'autant plus la cote qu'il permet de restreindre toujours plus les libertés et favoriser les campagnes de contredanses. C'est tout bénef' pour notre dictature de petits comptables. Et les interdictions de circuler dans notre belle campagne de se multiplier.

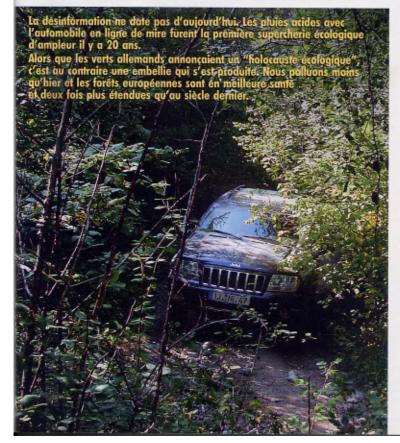
N'oublions pas que la prolifération de panneaux d'interdiction dans les chemins a une conséquence biologique : la sanctuarisation de la nature, donc son pourrissage programmé. Un chemin fermé, c'est un chemin bientôt envahi par la végétation et promis à la mort. Et une nature sauvage et inaccessible est non seulement une nature qui exhale moins d'oxygène, mais elle devient la proie des tempêtes ou des incendies.

Gérard Trossevin, le président de la FF4x4 relate (2) sa récente expérience dans les Landes : deux heures après la fin de la tempête Klaus en janvier



dernier, une délégation de 4x4-treux propose ses services aux préfets concernés. Aucune réponse. Et pourtant, comme pour la tempête de 1999, les services publics ne font rien, pire les chemins sont fermés.

Le 30 juin dernier un incendie ravage la forêt des Landes sur plus de 200 hectares car les pompiers ne peuvent accéder au sinistre en raison d'une progression devenue impossible dans le sous-bois. Aujourd'hui, la belle forêt de pins est en cendres : sylviculteurs privés de leur bois, biodiversité éteinte, note publique qui flambe (les Canadairs, ça coûte cher)... Les deux incendies successifs de la forêt bretonne de Menez Hom en 2005 et 2006 (pour les mêmes stupides raisons) n'auront pas servi de leçon. Pourquoi ce bilan catastrophique? Parce qu'interdire les chemins est devenu un TOC (3) de notre administration. Au mépris de toute logique, de toute rationalité. Actuellement, la plus grande pollution naturelle est celle des extrémistes vert-de-gris et autres fonctionnaires au cul de plomb.



1, 2 & 3 Désormais les destins des quads et des 4x4 sont intimement liés, les pratiquants sont souvent les mêmes et les associations de défense des uns et des autres se rapprochent. L'union fait la force !



## Techniques d'auto-défense

Problème pour nous autres motorisés : les associations ultra dites "écologistes" sont composées de retraités, de professionnels de l'associatif et de fonctionnaires qui ont tout leur témps. D'où leur puissance de travail et leur capacité de nuisance. Derrière, la lourde machine administrative s'attaque le plus souvent à des pékins lambdas, lesquels ne forment pas une communauté et restent sans

Certains sont regroupés en clubs, d'autres non (être motorisé individuellement est en soi un signe d'indépendance d'esprit).

La première chose à faire est de rejoindre un club ou une association, si possible au fait des différentes stratégies de défenses et affilié à une association / fédération existante : peu importe que ce soit le Codever, la Coramuc (voir encadré) ou la FF4x4. Ou encore d'adhérer à titre individuel. Ces fédérations existent, sont offensives, de bon conseil et proposent une défense juridique incluse dans la cotisation.

En tant que randonneur solitaire, rien ne vous empêche non plus de vous tenir au courant de la législation. L'arme absolue reste le "Guide Juridique" (4) écrit par l'ami Jean-Pierre Steiner.

Avec 7 500 lois, autant de décrets et d'applications, 24 codes chacun gros comme un dico, une jurisprudence qui dit tout et son contraire, les 4x4 ont du mouron à se faire. Mais lire cet ouvrage permet dans la majorité des cas de botter le cul des agents des bois et autres zélotes de l'admi-

Le postulat de base est simple : en dehors des zones protégées (forêts domaniales, parc nationaux...) les chemins de campagne sont des voies de circulation ouvertes (5). Vous empêcher de les emprunter ne peut être qu'un abus de pouvoir. L'agent qui s'y risque est hors-la-loi.

Quant aux interdictions, elles doivent être motivées, ne peuvent être que temporaires, et ne peuvent discriminer les usagers et/ou les véhicules. Plus globalement, la liberté de circuler est gravée dans les tables de notre Constitution.

Ne l'oubliez jamais : ne vous laissez iamais faire devant une interdiction abusive, battez-vous!

La nature est à tout le monde, elle n'a pas à devenir un no man's land réservée à quelques ornithologues. Et enfin, suivez le droit chemin, vous êtes sûr de n'y rencontrer aucun écolo politique!

(a) Chiffres rappelés par Isabelle Lafens-Gentieux, article "Les loups dans les Pyrénées" dans Maria

(a) Voir l'édito de Gérard Trossevin daté du 7 juillet 2009 Sur www.ff4x4.fr

(a) Trouble Obsessionnel Compulsif. (a) Pour vous procurer "Le Droit chemin", expédiez vas coardonnées postales avec un chèaue de 22 € à l'ordre de Jean-Pierre Steiner, Editions, BP 5262, 20502 Ajaccio Cedex5. © Sauf si l'interdiction est ostensiblement signalée.

D'autre part la signalisation ne doit pas porter de liste, et la motivation de l'interdiction doit elle aussi faire l'obiet d'un panneau !

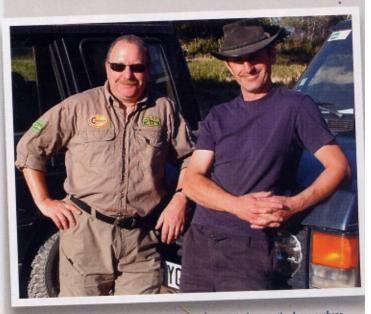






## LA CORAMUC, KEZAKO?

Cet acronyme signifie : Confédération Européenne des Randonneurs Motorisés et Usagers des Chemins. Elle a pour objet de fédérer les associations de défense des motorisés (quads, motos, 4x4...) tout en favorisant les actions régionales.



Olivier Camensuli et Philippe Maza (de gasche à droite), font partie des membres fondateurs de la Coramuc. Philippe Maza (région PACA) est le responsable 4x4 national de cette confédération.

Joint au téléphone, Philippe Maza, responsable 4x4 de la Coramuc, évoque l'actuelle ambiance : « Au plan national nous sommes inquiets, les interdictions illégales se multiplient. Toutefois, les contacts en région sont primordiaux. Le Limousin par exemple est l'exception qui confirme la règle. Les choses s'y passent assez bien grâce à la concertation sur le terrain. Un responsable ONCF c'est comme un banquier, tout dépend de la personne que vous avez en face de vous. »

Cette confédération fut créée en 2006 par d'ex-membres du Codever, mécontents du "vide sidéral" constaté après les manifestations anti-Olin.

« Après les pseudo-assises du Codever à Brioude en 2006, il y eut une vague -non concertée- de démissions, » explique Philippe Maza. « Beaucoup de gens qui s'étaient investis dans l'organisation des manifs reprochaient l'immobilisme et / ou les tergiversations des dirigeants du Codever, alors qu'il fallait profiter de l'effervescence créée pour réécrire la loi Lalonde, au moins l'éclaircir. Nombre d'entre eux se sont retrouvés, la Coramuc était née...

La Coramuc demande une loi claire, nette et précise sur le sujet de la circulation des motorisés dans les chemins, un texte qui ne prête à aucune interprétation tordue (exemple cette dangereuse notion de "carrossabilité").

Cette récriture de la loi Lalonde fait l'objet d'un lobbying qui pourrait porter un jour ses fruits : l'un des députés porteurs du dossier n'est autre que Laurent Wauquiez, énarque à la tête bien pleine, maire UMP du Puy-en-Velay (Auvergne), actuel secrétaire d'Etat à l'emploi, donc un politique du premier cercle.

Adhésion à la Coramuc : 25 €, protection juridique incluse (en cas de verbalisation abusive). Gérard Beaud, Philippe Maza, Olivier Camensuli, Eric Lapeyre ou Thierry Perrat... les responsables de la Coramuc sont tous bénévoles.

Contact : Coramuc, 10 rue de la liberté, 43300 Langeac. Tél. 05 55 39 23 36 + 06 72 05 01 71 - www.corgmuc.fr

- 1 Gérard Beaud est le président de la Coramuc. Cet enseignant est aussi l'un des leaders des manifestations anti-Olin de 2006. La Coramuc refuse les PDIRM et privilégie la concertation sur le terrain et les actions de lobbying.
- 2 Éric Lapeyre.
- 3 La Journée des Chemins organisée annuellement par le Codever permet de dépolluer la nature et redonner vie aux voies envahies par la végétation. Le but est aussi de fédérer tous les usagers des chemins : équestres, vététistes, motorisés. Cette initiative perdure aujourd'hui, mais nous sommes hélas bien loin des répercussions nationales d'autrefois.